

Architecte d'intérieur

RNCP38011 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	233n
Formacode(s)	45015, 45018
Code(s) ROME	F1102
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	20/09/2023
Date d'échéance	20/09/2028

Certificateur(s)

ACADEMIE CHARPENTIER · SIRET : 40450117300011

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'architecte d'intérieur est un spécialiste de la qualité de vie dans des espaces qu'il imagine et propose pour y vivre, des espaces où l'usager, l'humain est au centre de ses préoccupations. Il sait engager et défendre ses partis pris et choix de conception en respect du cahier des charges et du client qu'il accompagne et conseille tout au long du projet. Il est responsable de toutes les étapes depuis l'idée jusqu'à la livraison finale du chantier.

L'architecte d'intérieur exerce son activité en profession libérale individuelle, avec des associés, ou en tant que salarié. En qualité de maître d'œuvre, il organise la relation entre le maître d'ouvrage, les artisans et les entrepreneurs, pour la passation des contrats et la réalisation des travaux.

ACTIVITÉS VISÉES

Collecte et analyse de l'ensemble des informations nécessaires à la conception d'un projet d'architecture intérieure

Réalisation des esquisses et de l'avant-projet sommaire (APS) d'un projet d'architecture intérieure

Réalisation de l'avant-projet définitif (APD) d'un projet d'architecture intérieure

Réalisation du projet de conception générale (PCG) d'un projet d'architecture intérieure

Estimation du budget d'un projet d'architecture intérieure

Réalisation du dossier de consultation des entreprises (DCE) d'un projet d'architecture intérieure

Assistance aux marchés de travaux

Direction des travaux de réalisation d'un projet d'aménagement intérieur

Assistance d'un maître d'ouvrage à la réception de travaux d'aménagement intérieur

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser les besoins, les souhaits et les moyens d'un client, afin de s'assurer de la bonne compréhension d'une demande d'aménagement intérieur, à partir d'un ou de plusieurs entretiens initiaux.

Effectuer des recherches en lien avec la demande d'un client et les caractéristiques du lieu concerné, afin de recenser toutes les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure à intégrer ultérieurement, en phase de conception.

Hiérarchiser les besoins d'un client, afin de déterminer les différentes options spatiales, durables et inclusives possibles, en tenant compte de tous les éléments caractéristiques préalablement recueillis.

Analyser le cahier des charges d'une mission proposée par un donneur d'ordre, pour le traduire en activités professionnelles, avec des livrables, des échéances et une organisation attendus, pour acter des obligations réciproques.

Imaginer un concept selon une vision personnelle liée à ses inspirations, afin de proposer un univers renouvelé à un client, notamment sous forme d'esquisses.

Réaliser un avant-projet sommaire comprenant le cahier des charges initial d'un projet d'aménagement intérieur, afin d'explorer les différentes possibilités, notamment concernant les pratiques responsables et inclusives, puis d'échanger avec un client et l'amener à faire des choix.

Permettre à un client de visualiser la future réalisation d'un projet d'architecture intérieure, par sa représentation à différentes étapes de réalisation et sous différents angles de vue, par tout moyen adapté (croquis, dessins, logiciels 2D et 3D notamment), afin d'échanger avec ce client et d'affiner la conception du projet.

Valider avec un client les choix concernant l'organisation spatiale, les partis pris créatifs, esthétiques, techniques, inclusifs et de développement durable, afin de concrétiser précisément un projet d'architecture intérieure.

Réaliser un avant-projet définitif, répertoriant les choix d'un client et engageant la faisabilité d'un projet d'aménagement intérieur, afin de fixer la future réalisation de celui-ci et de vérifier que les moyens donnés par un client sont conformes et suffisants pour mener le projet à son terme.

Intégrer et prévoir l'application des normes et contraintes techniques, ainsi que des réglementations en vigueur, afin d'être en conformité avec les obligations en la matière.

Mobiliser si nécessaire les compétences complémentaires de bureaux d'études et de diagnostics techniques, à des fins de conformité et de prise en compte des réglementations imposées par les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure.

Rédiger le projet de conception générale (PCG) d'un projet d'architecture intérieure, récapitulant de façon exhaustive toutes les informations à porter à la connaissance d'un client donneur d'ordre, avant d'entamer la phase de réalisation de ce projet, et bénéficier d'un descriptif précis des travaux, afin de le présenter à celui-ci.

Etablir l'enveloppe financière prévisionnelle d'un projet d'architecture intérieure afin de la présenter à un client donneur d'ordre pour validation, et d'arrêter le niveau de budget nécessaire.

Etablir un dossier technique, comprenant l'ensemble des éléments dessinés (vues, plans détaillés, cotes, coupes, élévations, perspectives, ...) et des descriptions écrites (produits, quantités, ...), organisés par lots et corps d'état, afin d'établir les prescriptions techniques d'un projet d'architecture intérieure.

Consulter des bureaux d'études techniques et des experts (spécialisés dans les structures, les fluides, l'énergie, l'acoustique, ...) selon les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure, afin d'obtenir des dossiers de consultation des entreprises (DCE) complémentaires, à intégrer dans son propre DCE, le cas échéant.

Réaliser et faire valider le dossier de consultation des entreprises (constitué de pièces graphiques et de pièces écrites), en reprenant de façon systématique et rigoureuse tous les éléments créatifs, administratifs, financiers, organisationnels, de prise en compte du développement durable/de l'inclusion et de planification, afin de constituer le document de référence du projet, engageant la responsabilité de chaque intervenant.

Assister un client maître d'ouvrage à la consultation d'entreprises, en vue de sélectionner celles-ci, dans une recherche d'optimisation de leur adéquation avec les demandes et la future réalisation.

Réaliser une analyse complète des devis détaillés des entreprises, en se basant sur des critères financiers mais aussi de conformité aux attendus techniques, esthétiques, qualitatifs et durables, afin d'aider à la décision un client pour la négociation et le choix des entreprises de travaux.

Conseiller un client et préparer les ordres de service, afin de lui permettre de contractualiser de façon optimisée avec les fournisseurs et entreprises qu'il va charger de réaliser les travaux d'un projet d'architecture intérieure.

Réaliser un planning de travaux, en accord avec les entreprises intervenantes, selon un ordonnancement lié aux contraintes techniques et d'organisation, ainsi qu'aux impératifs exprimés par le donneur d'ordre, afin de suivre l'avancement de la réalisation d'un projet d'aménagement intérieur.

Coordonner l'avancement et le travail des entreprises, aider à la résolution des aléas de chantier, afin de respecter les dispositions d'un dossier de consultation des entreprises, dans le cadre de la réalisation d'un aménagement intérieur.

Assurer le contrôle de la gestion financière de travaux d'aménagement intérieur, afin d'assurer à un client maître d'ouvrage l'adéquation entre ses règlements et l'avancement du chantier.

Rendre compte à un client maître d'ouvrage de l'avancement d'un chantier d'aménagement intérieur et du travail des entreprises, afin de l'informer, le conseiller et l'assister en cas de décisions relatives à des situations exceptionnelles.

Procéder à la réception des différents lots d'un chantier, par la validation de procès-verbaux, formuler d'éventuelles réserves, puis déterminer la date de réception des ouvrages, afin d'acter la fin d'un chantier d'aménagement intérieur et de la relation contractuelle.

Blocs de compétences

RNCP38011BC01 — Analyser et étudier un projet d'architecture intérieure

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les besoins, les souhaits et les moyens d'un client, afin de s'assurer de la bonne compréhension d'une demande d'aménagement intérieur, à partir d'un ou de plusieurs entretiens initiaux

Effectuer des recherches en lien avec la demande d'un client et les caractéristiques du lieu concerné, afin de recenser toutes les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure à intégrer ultérieurement, en phase de conception

Hiérarchiser les besoins d'un client, afin de déterminer les différentes options spatiales, durables et inclusives possibles, en tenant compte de tous les éléments caractéristiques préalablement recueillis

Analyser le cahier des charges d'une mission proposée par un donneur d'ordre, pour le traduire en activités professionnelles, avec des livrables, des échéances et une organisation attendus, pour acter des obligations réciproques

Imaginer un concept selon une vision personnelle liée à ses inspirations, afin de proposer un univers renouvelé à un client, notamment sous forme d'esquisses

Réaliser un avant-projet sommaire comprenant le cahier des charges initial d'un projet d'aménagement intérieur, afin d'explorer les différentes possibilités, notamment concernant les pratiques responsables et inclusives, puis d'échanger avec un client et l'amener à faire des choix

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction d'un mémoire

Réalisation des premières étapes d'un projet d'architecture intérieure, allant du besoin initial jusqu'à l'avant-projet sommaire (APS).

Présentation des livrables écrits : choix du projet, production du projet, avant projet sommaire

Mise en scène de la soutenance par la réalisation d'un stand de présentation des productions

RNCP38011BC02 — Concevoir un projet d'architecture intérieure

LISTE DE COMPÉTENCES

Permettre à un client de visualiser la future réalisation d'un projet d'architecture intérieure, par sa représentation à différentes étapes de réalisation et sous différents angles de vue, par tout moyen adapté (croquis, dessins, logiciels 2D et 3D notamment), afin d'échanger avec ce client et d'affiner la conception du projet

Valider avec un client les choix concernant l'organisation spatiale, les partis pris créatifs, esthétiques, techniques, inclusifs et de développement durable, afin de concrétiser précisément un projet d'architecture intérieure

Réaliser un avant-projet définitif, répertoriant les choix d'un client et engageant la faisabilité d'un projet d'aménagement intérieur, afin de fixer la future réalisation de celui-ci et de vérifier que les moyens donnés par un client sont conformes et suffisants pour mener le projet à son terme

Intégrer et prévoir l'application des normes et contraintes techniques, ainsi que des réglementations en vigueur, afin d'être en conformité avec les obligations en la matière

Mobiliser si nécessaire les compétences complémentaires de bureaux d'études et de diagnostics techniques, à des fins de conformité et de prise en compte des réglementations imposées par les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure

Rédiger le projet de conception générale (PCG) d'un projet d'architecture intérieure, récapitulant de façon exhaustive toutes les informations à porter à la connaissance d'un client donneur d'ordre, avant d'entamer la phase de réalisation de ce projet, et bénéficier d'un descriptif précis des travaux, afin de le présenter à celui-ci

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réalisation d'un avant-projet définitif (APD) et d'un projet de conception générale (PCG).

Livrables attendus : plans et perspectives, selon différents points de vue, compositions colorées, maquettes de l'existant, maquettes d'intention (réflexion, concept, création), maquettes du pré projet, maquettes du projet (réelle/carton et 3d)

Mise en scène de la soutenance par la réalisation d'un stand de présentation des productions

RNCP38011BC03 — Préparer et coordonner l'exécution d'un projet d'architecture intérieure

LISTE DE COMPÉTENCES

Etablir l'enveloppe financière prévisionnelle d'un projet d'architecture intérieure afin de la présenter à un client donneur d'ordre pour validation, et d'arrêter le niveau de budget nécessaire

Etablir un dossier technique, comprenant l'ensemble des éléments dessinés (vues, plans détaillés, cotes, coupes, élévations, perspectives, ...) et des descriptions écrites (produits, quantités, ...), organisés par lots et corps d'état, afin d'établir les prescriptions techniques d'un projet d'architecture intérieure

Consulter des bureaux d'études techniques et des experts (spécialisés dans les structures, les fluides, l'énergie, l'acoustique, ...) selon les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure, afin d'obtenir des dossiers de consultation des entreprises (DCE) complémentaires, à intégrer dans son propre DCE, le cas échéant

Réaliser et faire valider le dossier de consultation des entreprises (constitué de pièces graphiques et de pièces écrites), en reprenant de façon systématique et rigoureuse tous les éléments créatifs, administratifs, financiers, organisationnels, de prise en compte du développement durable/de l'inclusion et de planification, afin de constituer le document de référence du projet, engageant la responsabilité de chaque intervenant

Assister un client maître d'ouvrage à la consultation d'entreprises, en vue de sélectionner celles-ci, dans une recherche d'optimisation de leur adéquation avec les demandes et la future réalisation

Réaliser une analyse complète des devis détaillés des entreprises, en se basant sur des critères financiers mais aussi de conformité aux attendus techniques, esthétiques, qualitatifs et durables, afin d'aider à la décision un client pour la négociation et le choix des entreprises de travaux

Conseiller un client et préparer les ordres de service, afin de lui permettre de contractualiser de façon optimisée avec les fournisseurs et entreprises qu'il va charger de réaliser les travaux d'un projet d'architecture intérieure

Réaliser un planning de travaux, en accord avec les entreprises intervenantes, selon un ordonnancement lié aux contraintes techniques et d'organisation, ainsi qu'aux impératifs exprimés par le donneur d'ordre, afin de suivre l'avancement de la réalisation d'un projet d'aménagement intérieur

Coordonner l'avancement et le travail des entreprises, aider à la résolution des aléas de chantier, afin de respecter les dispositions d'un dossier de consultation des entreprises, dans le cadre de la réalisation d'un aménagement intérieur

Assurer le contrôle de la gestion financière de travaux d'aménagement intérieur, afin d'assurer à un client maître d'ouvrage l'adéquation entre ses règlements et l'avancement du chantier

Rendre compte à un client maître d'ouvrage de l'avancement d'un chantier d'aménagement intérieur et du travail des entreprises, afin de l'informer, le conseiller et l'assister en cas de décisions relatives à des situations exceptionnelles

Procéder à la réception des différents lots d'un chantier, par la validation de procès-verbaux, formuler d'éventuelles réserves, puis déterminer la date de réception des ouvrages, afin d'acter la fin d'un chantier d'aménagement intérieur et de la relation contractuelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rapport professionnel et soutenance orale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur d'activité est celui de l'immobilier individuel et collectif, cependant, les domaines d'intervention (ceux des maîtres d'ouvrage) sont très variés, ce sont essentiellement les suivants :

L'habitat

Les commerces, services, hôtellerie, restauration, banques, assurances

L'univers du luxe

Le mobilier, l'art urbain, la signalétique, les espaces de co-working

Les transports et leurs aménagements

La scénographie théâtrale et événementielle, la muséographie

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les principales appellations des fonctions/emplois couvrant le champ professionnel de l'architecte d'intérieur sont les suivantes :

Maître d'œuvre en agence de design, en home staging, en agence d'architecture intérieure, en agence de style,

Concepteur de concept stores

Agenceur
Décorateur
Standiste
Concepteur en habitat
Concepteur d'espaces
Designer d'environnement
Scénographe
Chef de Projets en architecture intérieure
Architecte décorateur

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La profession n'est pas à proprement parler réglementée, mais ses pratiques, son éthique et sa déontologie sont décrites par de nombreux textes et instances faisant référence. C'est le cas notamment du Code de l'Assurance, concernant la Responsabilité civile décennale. C'est aussi principalement le cas du Code de la construction et de l'habitation (CCH), qui traite notamment de l'accessibilité du logement.

Dans la mesure où l'architecte d'intérieur assure des missions complètes de maîtrise d'œuvre qui intègrent des études en conception et la conduite de l'exécution des travaux, il doit se référer nécessairement à la Loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Ces trois critères sont cumulatifs :

Obtention du cursus de 3 ans après Bac de l'Académie Charpentier, ou validation d'une certification de niveau 6, dans l'un des domaines suivants : dessin, construction, autre domaine artistique lié à l'image et à l'espace ;
Une expérience professionnelle récente ou en cours, de deux mois au moins, liés aux domaines précités ;
Présentation d'un dossier de candidature, soumis à la validation de l'Académie Charpentier.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Ces trois critères sont cumulatifs :

Obtention du cursus de 3 ans après Bac de l'Académie Charpentier, ou validation d'une certification de niveau 6, dans l'un des domaines suivants : dessin, construction, autre domaine artistique lié à l'image et à l'espace ;
Une expérience professionnelle récente ou en cours, de deux mois au moins, liés aux domaines précités ;
Présentation d'un dossier de candidature, soumis à la validation de l'Académie Charpentier.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé de 4 membres (100% externes à la structure du certificateur) :

Le président du jury est un professionnel du secteur

3 membres externes, également représentants qualifiés de la profession, dont, si possible, un professionnel délégué par le CFAI (Conseil Français des Architectes d'Intérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé de 3 membres (100% externes à la structure du certificateur) :

Le président du jury est un professionnel du secteur

2 membres externes, également représentants qualifiés de la profession

Base légale

Date de décision	20/09/2023
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	20/09/2028
Date de dernière délivrance possible	20/09/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	14	0	85 %	—
2021	15	3	86 %	71 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35774

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36573

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.academiecharpentier.com/>

Académie Charpentier | Architecture d'intérieur et direction artistique ([academiecharpentier.com](https://www.academiecharpentier.com))

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38011/>